

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00107
Numéro SIREN : 325 821 072
Nom ou dénomination : NTN-SNR ROULEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017754

S.Bouvet
09.04.22

euro

	FY21			FY20
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	15 397,35	15 397,35	-	-
sous-total	15 397,35	15 397,35	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 815 210,34	2 424 828,00	4 390 382,34	4 440 253,52
Constructions	47 977 163,89	33 422 811,08	14 554 352,81	15 151 664,91
Install. Techniques, matériel et outillage	321 510 215,82	273 975 772,38	47 534 443,44	55 354 111,15
Autres	26 332 019,42	23 096 361,81	3 235 657,61	4 158 751,98
Immobilisations corporelles en cours	15 171 398,37		15 171 398,37	14 739 009,36
Avances et acomptes	1 496 968,30		1 496 968,30	60 500,00
sous-total	419 302 976,14	332 919 773,27	86 383 202,87	93 904 290,92
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	68 592 410,52	16 607 000,00	51 985 410,52	47 685 410,52
Créances rattachées à des participations LT	52 447 866,81		52 447 866,81	54 267 866,81
Autres titres immobilisés	-		-	-
Autres immobilisations financières	7 510 540,78		7 510 540,78	7 163 812,23
sous-total	128 550 818,11	16 607 000,00	111 943 818,11	109 117 089,56
ACTIF IMMOBILISE	547 869 191,60	349 542 170,62	198 327 020,98	203 021 380,48
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnements	17 689 803,80	1 731 430,85	15 958 372,95	12 225 309,19
En-cours de production	58 180 262,63	4 344 877,46	53 835 385,17	56 987 916,21
Produits finis	45 460 598,25	3 182 313,80	42 278 284,45	39 294 192,88
Marchandises	83 783 083,34	6 056 678,61	77 726 404,73	69 569 768,04
sous-total	205 113 748,02	15 315 300,72	189 798 447,30	178 077 186,32
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	153 947 919,98	1 809 045,73	152 138 874,25	164 411 052,94
Acomptes versés aux fournisseurs	340 906,68		340 906,68	85 765,38
Autres	63 238 374,71	2 589 821,45	60 648 553,26	54 621 969,30
sous-total	217 527 201,37	4 398 867,18	213 128 334,19	219 118 787,62
VALEURS DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	12 018 405,33	-	12 018 405,33	11 359 324,45
ACTIF CIRCULANT	434 659 354,72	19 714 167,90	414 945 186,82	408 555 298,39
CHARGES CONSTANTES D'AVANCE CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	1 086 104,44	-	1 086 104,44	1 003 967,76
ECART DE CONVERSION	627 000,00	-	627 000,00	26 000,00
TOTAL ACTIF	984 241 650,76	369 256 338,52	614 985 312,24	612 606 646,63

Certifié conforme, le 25 octobre 2022
 Dominique LAVILLA, Directeur Général



NTN-SNR ROULEMENTS
BILAN PASSIF

31 mars 2022

 S.Bouvet
 09.04.21

euro

	FY21	FY20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	123 599 542,00	123 599 542,00
Prime de fusion	19 755 416,54	19 755 416,54
Ecart de réévaluation	2 884 408,11	2 884 408,11
Réserve légale	3 310 532,30	3 310 532,30
Réserves réglementées	208 205,16	208 205,16
Autres réserves	1 699 049,13	1 699 049,13
Report à nouveau	- 19 505 449,41	- 12 832 217,50
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 25 068 784,86	- 8 199 231,91
Subventions d'investissement	682 477,83	100 000,00
Provisions réglementées	35 033 888,44	39 554 780,36
sous total	142 599 285,24	170 080 484,19
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 630 000,00	2 678 000,00
Provisions pour charges	12 996 000,00	17 033 000,00
sous total	15 626 000,00	19 711 000,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établis. de crédit	103 989 864,17	120 760 225,31
Emprunts et dettes financières divers	108 343 080,00	94 243 707,00
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Avances & acompt. Reçus sur commandes en cours	9 617 034,17	8 200 189,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 740 951,90	118 715 050,26
Dettes fiscales et sociales	49 619 500,58	50 771 342,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.	3 372 000,00	2 134 000,00
Autres dettes	41 252 930,18	25 974 553,33
sous total	455 935 361,00	420 799 068,15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	457 666,00	1 750 094,29
ECART DE CONVERSION	367 000,00	266 000,00
TOTAL PASSIF	614 985 312,24	612 606 646,63

DAF le : 05/04/2022

NTN-SNR ROULEMENTS COMPTE DE RESULTAT 31 MARS 2022

(en euros)	31 mars 2022	31 mars 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'Affaires net	702 238 128,11	656 823 080,00
Variation de la production stockée	365 939,28	-1 427 893,12
Production immobilisée	1 240 815,35	972 354,39
Subvention d'exploitation	872 786,37	396 000,34
Reprises sur provisions	4 266 461,90	4 986 657,62
Autres produits	3 246 748,78	3 215 679,50
	712 230 879,79	664 965 878,73
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	408 154 610,38	340 645 200,42
Variation de stocks	-12 401 041,31	25 116 748,65
Autres achats et charges externes	177 041 913,33	149 185 134,10
Impôts, taxes et versements assimilés	12 275 932,43	12 894 792,23
Salaires et traitements	93 352 627,64	83 309 319,56
Charges sociales	34 745 751,07	30 782 585,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations	17 063 795,86	18 871 097,72
Dotations aux provisions sur immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 694 697,00	3 970 068,65
Dotations aux provisions pour risques et charges	940 300,00	1 379 600,00
Autres charges	1 609 762,37	2 054 117,47
	735 478 348,77	668 208 664,14
1/ RESULTAT D'EXPLOITATION	-23 247 468,98	-3 242 785,41

DAF le : 05/04/2022

NTN-SNR ROULEMENTS COMPTE DE RESULTAT 31 MARS 2022

(en euros)	31 mars 2022	31 mars 2021
PRODUITS FINANCIERS		
Participation et valeurs mobilières	1 056 129,05	2 506 026,17
Autres intérêts et produits assimilés	72 772,69	73 945,62
Reprises sur provisions	7 316 000,00	83 000,00
Différences positives de change	0,00	664 669,94
	8 444 901,74	3 327 641,73
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	3 016 000,00	10 012 000,00
Intérêts et charges assimilées	1 558 870,19	1 749 955,09
Différences négatives de change	629 869,19	596 825,04
Autres charges financières	0,00	0,00
	5 204 739,38	12 358 780,13
2/ RESULTAT FINANCIER	3 240 162,36	-9 031 138,40
3/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	-20 007 306,62	-12 273 923,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0,00	10 722,84
Sur opérations de capital	3 586 885,57	1 618 750,27
Quote-part des subventions virées aux résultats	5 482,17	
Reprises sur provisions règlementées	8 173 376,15	8 316 785,90
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 781 149,96	2 448 528,00
Reprises sur dépréciations des immobilisations		
	13 546 893,85	12 394 787,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 221 175,46	2 638 047,22
Sur opérations en capital	3 496 168,61	1 537 618,14
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	492 318,08	34 080,58
Dotations aux provisions règlementées	3 652 484,23	5 020 322,88
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00
	19 862 146,38	9 230 068,82
4/ RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 315 252,53	3 164 718,19
5/ PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION		
6/ IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 253 774,29	-909 973,71
7/ BENEFICE (3+4-5-6)	-25 068 784,86	-8 199 231,91

NTN-SNR ROULEMENTS**A N N E X E**

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES**INTRODUCTION**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux principes comptables applicables en France selon le règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 21 juillet 2022

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements sont calculés sur une durée de vie de 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique ou au coût réévalué de 1959 et de 1976.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations :

- Bâtiments et agencements : sur 25 ans,
- Installations techniques, matériels et outillages : sur 4 et 5 ans pour les matériels spécifiques, et 10, 15 et 20 ans pour les matériels non spécifiques,
- Autres : sur 4 à 6 ans.

Un amortissement fiscal est calculé suivant le mode dégressif (pour les biens éligibles à ce mode d'amortissement) et sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale.

Depuis 2004, la différence entre les amortissements économiques et les amortissements fiscaux est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Ces indices de perte de valeur peuvent être externes ou internes.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté, un test de dépréciation est réalisé, consistant à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur actuelle.

Cette dernière résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage des immobilisations concernées.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ramener les valeurs comptables des immobilisations concernées à leurs valeurs actuelles, dans le cas où celles-ci sont inférieures aux valeurs nettes comptables (VNC).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée 1976.

Lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'inventaire est déterminée soit sur la base de l'actif net (social ou consolidé) de la filiale à la date de clôture, soit sur la base de la valeur d'utilité qui correspond notamment à la somme des flux de trésorerie futurs attendus.

Les autres immobilisations financières (cautions, dépôts, investissement prêt 1% logement...) sont valorisées à leur coût historique.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts de revient calculés selon la méthode « premier entré – premier sorti », correspondent au coût d'acquisition ou au coût de production majoré des charges directes et indirectes de production ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication.

Les produits finis du négoce sont évalués sur la méthode du PMP.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir tous risques afférents aux produits obsolètes et à rotation lente. De même lorsque le prix de vente des produits finis est inférieur au coût de revient, une provision est constituée sur les produits finis en stock et sur les en-cours correspondants.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont inscrites au bilan lorsque les produits sont certains.

Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées aux cours du 31 mars, et la différence comptabilisée en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru est constituée sur chacune d'elle une provision pour dépréciation.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées, le cas échéant, pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

Le personnel parti en retraite anticipée avant le 01.04.1983, et non pris en charge par la Sécurité Sociale au titre de l'inaptitude, bénéficie d'une rente complémentaire versée à vie par l'entreprise. Cette provision est actualisée chaque année en tenant compte des revalorisations applicables aux pensions et des décès pouvant intervenir.

Au moment du départ à la retraite, les salariés de NTN-SNR Roulements bénéficieront d'une Indemnité de Fin de Carrière dont le montant est déterminé par la convention collective de la Métallurgie (dont le barème a été modifié en 2010).

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux faite par le cabinet d'actuariat KPMG a été établie selon la méthode des « Unités de crédit projetés » et calculée sur la base d'hypothèses actuarielles déterminées en date de clôture dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	Au 31 mars 2022
Taux d'actualisation	2,00%
Taux de revalorisation des salaires et MDT	1,75%
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	Insee H/F 2009-2011
Taux de charges sociales	41,3%
Table de sortie	Taux de turnover annuel varie de 0 à 17%

Conformément à la loi portant sur la réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour NTN-SNR Roulements.

La variation exceptionnelle des écarts actuariels générés au cours de l'exercice a conduit à les comptabiliser en résultat exceptionnel (gain de 1 701 K€)

La modification de barème relative à la CCN Métallurgie des ingénieurs/cadres et des ouvriers/ETAM a été instaurée depuis le 21 juin 2010.

L'impact de la prise en compte des nouvelles indemnités de la CCN Métallurgie est une augmentation de l'engagement de 3 402 K€ au 1er juillet 2010 à amortir sur la durée restante du régime (soit environ 19 ans) sur les charges à venir.

Pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2021, la société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC ») n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Selon cette nouvelle approche :

- Les droits dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté consécutives,
- Les droits sont payables sous forme d'indemnité à la date du départ à la retraite uniquement.

L'impact de cette nouvelle interprétation passé dans les reports à nouveau est de +1 526K€.

Le premier amortissement intervient à partir du 1^{er} juillet 2010. Le solde d'engagement non comptabilisé à la clôture et figurant dans les engagements hors bilan au 31 mars 2022 s'élève à 1 302K€, soient des engagements de retraite provisionnés dans les comptes pour un montant total de 12 451 K€.

Le montant de la provision pour médailles du travail au 31 mars 2022 s'élève à 425 k€.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Litiges en cours

NTN-SNR ROULEMENTS est engagée dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de différends et litiges avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

- ***Dossier de droit de la concurrence au Brésil***

La filiale brésilienne NTN Rolamentos do Brasil et sa maison-mère NTN-SNR ROULEMENTS ont été mises en cause le 10 octobre 2014 par le Conselho Administrativo de Defesa Econômica (= CADE, l'autorité de la concurrence brésilienne) pour une prétendue participation à un cartel de fabricants de roulements sur le marché brésilien.

Le 31 mars 2021 le CADE a rendu son jugement et a décidé le classement de l'affaire contre NTN-SNR ROULEMENTS. Mais il a condamné NTN Rolamentos do Brasil pour entente par échange d'informations avec des concurrents dans le secteur de l'automobile et l'a sanctionnée par une amende de R\$ 9,318,311.31 (environ 1,392,559.41 €) qui a été payée le 5 mai 2021. Le Groupe NTN-SNR a décidé de ne pas former appel de cette décision qui est devenue définitive le 13 juillet 2021.

- ***Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne***

Le 15 mars 2019, quinze sociétés appartenant au groupe RENAULT ont assigné notamment NTN-SNR ROULEMENTS devant le Tribunal de commerce de Lyon. Elles réclament le paiement de dommages-intérêts valorisés provisoirement à 66,7 millions d'euros, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Les sociétés du groupe RENAULT ont dans un premier temps diminué leur demande à environ 32,5 millions d'euros lors du dépôt de leurs conclusions le 18 décembre 2020 avant de l'augmenter lors du dernier dépôt de leurs conclusions le 15 avril 2022 à 58,3 M€. La procédure suit son cours.

Il est difficile, à ce jour, d'indiquer l'issue de cette procédure et d'évaluer le risque financier. Ce risque a ainsi été qualifié de "passif éventuel" au sens des textes comptables en vigueur et, en conséquence, n'a pas été provisionné au 31 mars 2022.

Le 18 mars 2019, sept sociétés appartenant au groupe Fiat Chrysler ont assigné notamment NTN-SNR ROULEMENTS devant le Tribunal de commerce de Londres (Royaume-Uni). Elles réclament le paiement de dommages-intérêts non encore valorisés, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Après plusieurs années de procédure devant les tribunaux de Londres, les parties ont conclu le 23 décembre 2021 un accord transactionnel mettant fin au litige. La quote-part du montant de ces accords affecté par NTN Corp. à NTN-SNR ROULEMENTS s'élève à 11M€ et a été comptabilisée en charges exceptionnelles.

En avril 2021, Jaguar Land Rover a notifié à NTN-SNR ROULEMENTS une assignation devant le Tribunal de Commerce de Londres en arguant d'un préjudice supérieur à 200.000 £ qui serait consécutif à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. L'assignation des autres sociétés du groupe NTN sanctionnées par la Commission Européenne devrait suivre. Le 14 octobre 2021, les parties ont conclu un accord transactionnel mettant fin au litige

2. Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions

Le groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note I) et le paragraphe sur les immobilisations corporelles. Les tests de dépréciations ont été conduits dans les conditions présentées ci-dessous et en tenant comptes des conséquences économiques liées à l'épidémie de COVID-19.

Un test de dépréciation global a été effectué sur l'ensemble des immobilisations à la clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de la meilleure estimation des hypothèses d'activité et de résultats sur les prochaines années. Dans le contexte de la crise sanitaire et économique, la direction a adapté ses business plans et a retenu les principales hypothèses suivantes :

- **Hypothèses d'activité et de marché**
 - Poursuite de la croissance d'activité en FY22 avec un taux de 8,6%, puis 6,6% pour FY23 et stabilisation sur les années suivantes.
- **Hypothèses financières et actuarielles :**
 - Taux de WACC : 8% (*)
 - Taux de croissance long-terme du chiffre d'affaires : 2%

(*) Le WACC a été déterminé au niveau du Groupe NTN. Ce taux tient compte des caractéristiques propres en termes de financement, d'endettement et de prime de risque du marché du groupe NTN. A noter également que NTN-SNR a de nombreux liens financiers opérationnels avec le groupe et s'inscrit dans une stratégie industrielle et commerciale globale. La prise en compte d'un WACC sectoriel pour des entités qui n'auraient pas les mêmes caractéristiques que NTN-SNR (dépendance vis-à-vis d'un groupe japonais notamment), et ce sans modification des flux de trésorerie futurs, aurait conduit à déterminer une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sensitivity Analysis

		EBITDA margin rate target (% Sales)				
		6,0%	7,0%	8,0%	9,0%	10,0%
WACC	6,0%	101,0	239,1	377,1	515,2	653,3
	7,0%	8,9	114,8	220,6	326,5	432,4
	8,0%	(52,8)	31,8	116,4	201,1	285,7
	9,0%	(97,0)	(27,5)	42,1	111,7	181,3
	7,0%	(130,4)	(72,0)	(13,5)	44,9	103,4

3. Projet de réorganisation industrielle

Dans le cadre de son projet de réorganisation industrielle, NTN-SNR ROULEMENTS a signé une promesse synallagmatique de vente en date du 17 juin 2020 avec COGEDIM SAVOIES-LEMAN pour la cession partielle d'une partie de son site sis au 1 rue des Usines à Annecy.

La cession partielle prend la forme de ventes phasées de parcelles. Elle demeure incertaine car les cessions successives sont soumises à la levée préalable de conditions suspensives. Les informations contenues dans la promesse synallagmatique de vente sont confidentielles.

À la suite du changement de majorité politique de la Ville d'Annecy, celle-ci a souhaité disposer d'un temps d'échanges avec NTN-SNR et COGEDIM SAVOIE-LEMAN qui a abouti à des modifications du projet immobilier initialement convenu. Une promesse synallagmatique de vente amendée a ensuite été signée par les parties en date du 9 décembre 2021.

Au 31 mars 2022, la levée des conditions suspensives est en cours de mise en œuvre.

4. Conflit russo-ukrainien

Le chiffre d'affaires généré sur la zone Russie-Ukraine représente moins de 5,1% du chiffre d'affaires et la valeur nette des créances clients représentent moins de 1,6% du total des créances.

Une cellule de crise avec analyses des sanctions contre la Russie et Biélorussie a été mise en place. Les expéditions à destination de ces pays ont été stoppées afin de nous mettre en conformité avec les sanctions européennes.

Chaque demande de décaissement ou de nouvelle livraison fait l'objet d'une validation par les services compliance, douanier et financier.

A fin mars 2022, concernant l'actif, l'entreprise n'a pas constitué de dépréciation des créances des clients situés dans les pays sanctionnés car nous estimons que ces créances seront soit recouvrées, soit couvertes par notre assureur crédit.

5. Crise sanitaire

Dans le contexte de la crise liée au COVID-19, l'entreprise a mis en place des mesures permettant d'assurer la protection des salariés en respectant strictement les conditions sanitaires préconisées (télétravail, distanciation, protection individuelles, nettoyage renforcé, ...). La mise en place de ces mesures a permis de reprendre l'activité pour suivre la demande de nos clients. L'activité automobile a également été impacté par les vagues pandémiques et les pénuries de semi-conducteurs.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

Note 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeur brute (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat° ou Virement	Diminution par virement	Diminution par cession Ou rebut	Fin d'exercice
Terrains	6 815				6 815
Constructions	47 553	424			47 977
Instal. techniques	325 287	5 836		7 928	323 195
Autres immo.	24 108	1 211		671	24 648
En cours	14 739	11 398	7 470	3 496	15 171
Avances	61	1 497	61		1 497
TOTAL	418 563	20 366	7 531	12 095	419 303

Amortissements (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution et reclass.	+Déprécia° -Reprise	Fin d'exercice
Terrains	2 374,95	50			2 425
Constructions	32 401,86	1 021			33 423
Instal. techniques	268 248,25	13 936	7 928		274 256
Dep. instal. tech.	69			423	492
Dep. Cess. Outil	1 061			(667)	394
Autres immo.	20 504,16	2 098	671		21 931
TOTAL	324 659	17 104	8 599	-245	332 920

Une dépréciation à 100% sur les machines en dépôt non utilisées est constatée à chaque clôture d'exercice. L'évolution se présente comme suit :

FY21	Val brute 03/22	VNC 03/22	taux impairment 03/22	Base impairment 03/22	Prov impairment 03/22
Machines en dépôt avec VNC non nulle	758	492	100%	492	492
TOTAL	758	492	1	492	492

	Prov impairment au 31/03/21	Dotation	Reprise	virement poste à poste	Prov impairment au 31/03/22
Machines en dépôt	69	452	29		492
TOTAL	69	452	29	0	492

Note 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations figurent au bilan pour une valeur nette (en milliers d'euros) :

Mars 2021 de	47 685
Mars 2022 de	51 985

La variation soit + 4 300 K€ s'explique par :

- La reprise de dépréciation des titres NTN-SNR Iberica pour + 98 K€
- La reprise de dépréciation des titres NTN-SNR Rulmenti pour + 468 K€
- La reprise de dépréciation des titres NTN Rolamentos do Brasil LTDA pour +6 750 K€
- La dépréciation des titres ICSA pour - 2 617K€
- La dépréciation des titres NTN-SNR Maroc pour - 399 K€

Le montant net des participations de ces filiales a été ajusté :

- à la quote-part de situation nette sociale détenue pour NTN SNR Iberica, NTN-SNR Rulmenti,
- à la quote-part de situation nette retenue en consolidation car elle comprend la revalorisation de la situation nette effectuée en FY10 pour ICSA.
- en appréciant la situation nette convertie au taux de change en vigueur au 31/03/2022 (impact Brésil)

**Note 3 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

(en milliers d'euros)	Montant au 31.03.2021	Affectation du résultat 03/21	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31.03.2022
Capital	123 600				123 600
Prime de fusion	19 755				19 755
Ecart de réévaluation	2 884				2 884
Réserve légale	3 311				3 311
Réserves réglementées	208				208
Réserve générale	1 699				1 699
Report à nouveau	(12 832)	(8 199)	1 526		(19 505)
Résultat	(8 199)	8 199	(25 069)		(25 069)
Subventions d'investissements	100		582		682
Provisions réglementées :					
- prov. pour investissements	0				0
- Amortissements dérogatoires	39 555		3 652	8 173	35 034
TOTAL	170 080	0	(19 309)	8 173	142 599

Note 4 : ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Montant au 31.03.21	Dotations de l'exercice	Reprise avec conso°	Reprise sans conso°	Montant au 31.03.22
<u>Provis. Réglementées</u>					
Prov pour investissements	0				0
Amort. dérogatoires	39 555	3 652		8 173	35 034
<i>Total</i>	<i>39 554</i>	<i>3 652</i>	<i>0</i>	<i>8 173</i>	<i>35 034</i>
<u>Prov. pour risque et charges</u>					
- Risque dépollution	125		5		120
- Litiges Clients	1 500	119	500		1 119
- Litiges et prov sociales	449	170	378		241
- Garantie Clients	703	24	84		643
- Retraites	16 413			3 962	12 451
- Médaille du travail	495		70		425
- Change	26	627	26		627
<i>Total</i>	<i>19 711</i>	<i>940</i>	<i>1 063</i>	<i>3 962</i>	<i>15 626</i>
<u>Prov. pour dépréciation</u>					
- Immo corporelles	1 130	452	696		886
- Titres de participation	20 907	3 016	7 316		16 607
- Stocks	14 270	2 212	1 167		15 315
- Clients	1 961	483	635		1 809
- Compte courant	0				0
- Débiteurs divers	2 641		52		2 589
<i>Total</i>	<i>40 909</i>	<i>6 163</i>	<i>9 866</i>	<i>0</i>	<i>37 206</i>
<u>TOTAL</u>	100 174	10 755	10 929	12 135	87 866
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	3 635 3 016 4 104	3 584 7 316 29	0 12 135	

Note 5 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il comprend :

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
<u>Etablissement de Crédit</u>		
- Emprunt moyen terme	120 698	73 271
- Crédits court terme billets à ordre	20 000	95 000
- Comptes bancaires et caisses	59 339	35 273
- Intérêts courus non échus	278	101
<i>Total</i>	<i>200 315</i>	<i>203 645</i>
<u>Autres</u>		
- Autres emprunts à long et moyen terme	0	0
- Intérêts courus non échus		
<i>Total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL GENERAL	200 315	203 645

En février 2015, NTN-SNR Roulements a décidé d'étendre la centralisation de trésorerie à certaines de ses filiales européennes.

Ainsi l'endettement financier net de NTN-SNR Roulements présenté ci-dessus comprend l'endettement ou les disponibilités des filiales concernées par la centralisation de trésorerie (à savoir : SNR Cévennes, NTN-SNR Italia, NTN-SNR Iberica, ICSA, SNR Walzlager, et SNR Rulmenti) selon les positions suivantes :

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
<u>Endettement</u>		
- ICSA	14 769	9 746
- SNR Cévennes	25 669	21 522
- SNR RULMENTI	1 418	
<i>Total</i>	<i>41 856</i>	<i>31 268</i>
<u>Disponibilités</u>		
- NTN-SNR ITALIA	2 011	2 082
- NTN-SNR IBERICA	1 078	825
- SNR WALZLAGER	7 595	6 121
- SNR RULMENTI	0	501
- ICSA		
<i>Total</i>	<i>10 684</i>	<i>9 529</i>
TOTAL ENDETTEMENT NET	31 172	21 739

En contrepartie, il figure au 31/03/2022 dans le poste autres créances les comptes courants débiteurs cash pool des filiales pour 41 856 K€ contre 31 268 K€ au 31/03/2021 et dans le poste des autres dettes les comptes courants créditeurs cash pool des filiales pour 10 684 K€ contre 9 529 K€ au 31/03/2021.

Le financement de NTN-SNR Roulements s'effectue de la manière suivante :

Banque	Type	En-cours autorisé en M€	Position au 31 mars 2022 en M€	Disponible en M€
BNP	Découvert	20,0	19,6	0,4
BTMU	Découvert	95,0	40,0	55,0
Société Générale	Découvert	1,0	0,0	1,0
Mizuho	Billet de trésorerie	45,0	20,0	25,0
NTN Corp	Emprunt MT	88,0	88,0	0,0
BTMU	Emprunt	19,4	19,4	0,0
Mizuho	Emprunt	13,3	13,3	0,0
	Total	281,7	200,3	81,4

La société a souscrit en décembre 2021 un emprunt :

- Emprunt sur 3 ans de 88 M€ remboursement in fine auprès de NTN Corp le 13 décembre 2021. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,825%. Cet emprunt est in fine.

La société a souscrit en 2017 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 70 M€ auprès de la BTMU le 20 juillet 2017, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juillet 2019. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,75%.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 12 septembre 2017, la 1^{ère} échéance de remboursement le 12 décembre 2019. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,78%.

La société a souscrit en 2018 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la BTMU le 18 juin 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juin 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,80%.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 24 août 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 30 novembre 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,849%.

Note 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Le calendrier de remboursement des emprunts long et moyen terme est le suivant :

(en milliers d'euros)	
mars-23	26 465
postérieur	94 233
	120 698

Les échéances des autres créances et dettes sont généralement à moins d'un an.

Le montant des effets à payer au 31 mars 2022 s'élève à 4 013 K€

Le montant des effets à recevoir au 31 mars 2022 s'élève à 1 039 K€

Note 7 : ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNANT LE GROUPE NTN, LES FILIALES ET PARTICIPATIONS NTN-SNR

	(en milliers d'euros)
- <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
- Filiales et participations	68 592
- Prêts rattachés à participations	52 448
- <u>CREANCES</u>	
- Créances clients	25 227
- Autres créances	42 602
- <u>DETTES</u>	
- Emprunts et dettes financières	88 000
- Dettes fournisseurs	55 240
- Autres dettes	34 375
- <u>CHARGES FINANCIERES</u>	127
- <u>PRODUITS FINANCIERS</u>	1 056

Note 8 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2022, le capital social s'élève à la somme de 123 599 542 euros divisé en 8 104 888 actions.

Ces actions sont détenues par :

- NTN Corporation à Osaka (Japon) pour 8 104 878 actions
- Administrateurs divers pour 10 actions

La valeur nominale de l'action s'élève à 15,25 Euros.

Note 9 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il figure au passif du bilan des produits constatés d'avance pour 458K€ correspondant au retraitement du chiffre d'affaires lié aux incoterms pour 295 K€ et à des avances de subvention d'exploitation pour des projets de recherche et de formation pour 163 K€.

Note 10 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
Négoce de roulements	257 194	187 450
Fabrication de roulements	435 098	442 006
Autres activités	9 946	27 367
TOTAL	702 238	656 823
Dont exportation	517 204	431 224

Note 11 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
<u>Engagements reçus</u>		
Autres avals et cautions	1 497	61
Stocks en consignation fournisseurs	11 561	11 043
TOTAL	13 058	11 104
<u>Engagements donnés</u>		
Garanties données aux clients ou fournisseurs	266	318
Caution Douanes	750	750
Reste dû sur commandes d'immobilisations	1 455	61
Stocks en consignation fournisseurs	11 561	11 043
Engagement retraite non comptabilisé (impact modification CCN Métallurgie 2010)	1 302	1 478
TOTAL	15 334	13 650

Le groupe dispose d'un droit de tirage complémentaire d'environ 81,4 M€ en billets de trésorerie et en découverts bancaires. Ces engagements reçus permettent d'honorer les échéances à court moyen terme.

Engagements financiers sur contrats de couverture de devises

Dans le cadre des ventes réalisées en devise mais compte-tenu du contexte en Ukraine, NTN-SNR n'a pas souscrit de contrat de vente à terme de devise lui permettant de gérer son exposition au risque de change au 31 mars 2022.

Note 12 : INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
Résultat de l'exercice net	(25 069)	(8 199)
Impôt Sociétés	(1 254)	(910)
Résultat avant impôts	(26 323)	(9 109)
Variation des provisions réglementées	(4 521)	(3 297)
Résultats hors évaluations fiscales dérogatoires Et avant impôts	(30 844)	(12 406)

Note 13 : SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	03/2022		03/2021	
	Base	IS 27,5%	Base	IS 27,5%
<u>Accroissement de la dette future d'impôts :</u>				
Amortissements dérogatoires	35034	9634	39554	10877
<u>Allègements de la dette future d'impôts :</u>				
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	12 451	3 424	16 413	4 514

Note 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de - 6 315 K€ se présente comme suit :

Nature (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Résultat
Sorties d'Actifs			82
Valeur nette comptable et prix de cession	3 496	3 587	
Amortissements exceptionnels	9	0	
Provisions réglementées			4 521
Amortissements dérogatoires	3 652	8 173	
Autres			(10 918)
Pénalités logistique Clients	175		
Prov retraite écart actuariel		1 701	
Accord transactionnel tiers	11 064	52	
Amortissement excep. sur immo dépréciées	31		
Provision dépréciation immo. corporelles	452	29	
Litige qualité client	602		
Pénalités divers	381		
Quote part Subventions virés au résultat		5	
Divers		0	
Total	19 862	13 547	(6 315)

Note 15 : IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Exceptionnel
Résultat avant impôt et participation	(26 323)	(20 007)	(6 315)
Impôt sur les Sociétés	1 254	1 254	
Résultat après impôt et avant participation	(25 069)	(18 753)	(6 315)
Participation des salariés	0		
Résultat de l'exercice	(25 069)		

Note 16 : EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	
	mars-22	mars-21
Cadres	516	497
E.T.A.M.	632	664
Ouvriers	1 316	1 433
TOTAL	2 464	2 594

Ces données correspondent à l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du Code du Commerce (moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable liés à l'entreprise par un contrat de travail).

Note 17 : INTEGRATION FISCALE

Par une option en date du 9 novembre 2007, la société SNR ROULEMENTS s'est placée pour une période de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, sous le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, la société NTN-SNR ROULEMENTS s'est rendue redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement 95% au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membre de ce groupe.

Les conditions légales d'éligibilité du régime étant respectées par NTN-SNR ROULEMENTS et SNR CEVENNES, la filiale SNR CEVENNES a donné le 9 novembre 2007 son accord pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2008.

Au 31 mars 2022 le groupe fiscal a généré un déficit fiscal de – 35 734 k€ dont – 34 194 k€ pour NTN-SNR Roulements et – 1 540 k€ pour SNR Cévennes.

Les déficits fiscaux cumulés pour le groupe fiscal s'élèvent à 144 766 k€ au 31 mars 2022.

Note 18 : IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés dans les comptes du Groupe NTN par intégration globale depuis le 31 mars 2009. Les états financiers consolidés sont établis par la société tête de groupe à savoir NTN Corporation à Osaka (Japon). Ainsi, NTN-SNR Roulements est exempté de publication de comptes consolidés.

Les principaux agrégats financiers du groupe NTN-SNR au 31 mars 2022 en normes J-GAAP sont les suivants :

(en milliers d'euros)	mars-22	mars-21
	Actif immobilisé	206 199
Capitaux propres	181 301	216 175
Chiffre d'affaires	752 836	694 026
Résultat de l'exercice	-34 874	-15 905
Effectif à la clôture	4 128	4 341

Note 19 : ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
<u>Charges à payer</u>		
Fournisseurs, factures non parvenues	39 397	26 663
Clients, avoirs à établir	6 708	7 605
Personnel	26 848	26 663
Charges sociales	9 942	9 891
Charges fiscales	4 654	6 101
Commissions agents	6 686	3 012
Accord litige client/fourn	10 926	529
Intérêts financiers	278	106
Total charges à payer	105 439	80 570
<u>Produits à recevoir</u>		
Fournisseurs, avoir à recevoir	180	139
Clients facture à établir		
Personnel	7	44
Fiscal		
Remboursement divers à recevoir	1	479
Produits financiers	0	5
Total produits à recevoir	188	667

Note 20 : TABLEAU DES DEPENSES ENVIRONNEMENTALES VENTILEES PAR TYPES D' ACTIONS

Charges classées par types d'actions	Variation des provisions pour risques et charges environnementaux					Soldes au 31/03/22	Dépenses d'exploitation	Investissem.	Total des dépenses environnementales au 31/03/22
	Solde au 01/04/21	Dotations	Reprises de prov. Utilisées	Reprises de prov. non utilisées	Autres		Charges non provisionnées	Dépenses capitalisées	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pré-traitement, traitement et élimination	125 000			5 000		120 000	106 425	-	101 425
Mesure et contrôle	-					-	312 443	-	312 443
Recyclage, valorisation	-					-	791 602	-	791 602
Prévention des pollutions	-					-	661 389	303 000	964 389
Totaux	125 000	-	-	5 000	-	120 000	1 871 859	303 000	2 169 859

(9) = 2 - 4 + 7 + 8 = dépenses environnementales comptabilisées

Compte tenu de la nature de son activité, la Société porte une attention particulière aux risques de pollution, notamment vis-à-vis des riverains et des tiers. Les audits internes pilotés par le Département Qualité et Environnement avec des auditeurs NTN-SNR ont été complétés par des visites de l'administration (DRIRE). Les obligations de réalisation de travaux reconnues dans ce cadre ont été provisionnées.

Note 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération allouée aux organes de Direction et de Surveillance s'est élevée à 1 537 054 € au titre du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Note 22 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élèvent à 339K€ dont 339K€ au titre du contrôle légal des comptes annuels.

Note 23 : ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES, DETTES ET COMPTES EN MONNAIE ETRANGERE

Nature des écarts (en milliers d'euros)	Actif perte latente	Ecarts compensés par des couvertures de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Créances d'exploitation	603		603	306
Dettes d'exploitation	24		24	61
Banque				
TOTAL	627		627	367

Note 24 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Il figure à l'actif du bilan des charges constatées d'avance pour 10 926 K€ correspondant à des charges des litiges dont la période de référence cours au-delà du 31 Mars 2022, à étaler sur le prochain exercice comptable.

Note 25 : TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 26 : TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2022 (voir tableau page suivante).

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2022

SOCIETES	Quote-part du capital détenu en %	M O N N A I E L O C A L E					1 0 0 0 E U R					
		UNITE MONETAIRE (1000)	CAPITAL	RESERVES AVANT AFFECTATION	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DE L'EXERCICE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DETENUS			Prêts avances consentis par SNR (P)	Dividendes encaissés par NTN-SNR au cours de l'exercice	
							BRUTE	NETTE	Dont réévaluation 1976			Cautions et avals fournis par SNR (C)
FILIALES												
SNR CEVENNES S.A.	100,00	EUR	763	-13 278	35 160	-255	1 055	1 055	292	25 669 (P)		
Sociétés étrangères :												
NTN-SNR IBERICA	100,00	EUR	301	746	1 455	98	2 014	1 145				
SNR WALZLAGER GmbH	100,00	EUR	1 700	19 858	56 856	2 138	4 915	4 915				428
NTN DO BRASIL Ltda	100,00	BRL	25 000	14 401	222 882	27 364	14 508	12 594		10 710 (P)		
NTN-SNR ITALIA S.p.A.	100,00	EUR	520	728	3 648	189	1 161	1 161				120
NTN-SNR MAROC S.A.	99,89	MAD	2 850	707	4 578	-8 389	399	0		16 (P)		
NTN-SNR RULMENTI	100,00	RON	100 500	13 671	146 811	2 819	25 549	21 519		41 738 (P)		
NTN-SNR POLSKA clôture du 31 mars 2021	100,00	PLN	223	1 188	3 283	258	55	55				50
NTN-SNR Rus LLC clôture au 31 décembre 2021	100,00	RUB	2 000	34 606	92 125	3 643	43	43				
ICSA (Italie)	100,00	EUR	13 291	972	23 304	-2 618	18 891	9 496		14 865 (P)		
Total sociétés étrangères							67 535	50 928	0			
TOTAL FILIALES							68 590	51 983	292	92 998 (P)		598
PARTICIPATIONS												
TOTAL PARTICIPATIONS							0	0	0	0		0
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS							68 590	51 983	292	92 998 (P)		598

NTN - SNR ROULEMENTS

Société Anonyme au capital de 123.599.542 Euros
Siège Social : 1, rue des Usines - 74000 ANNECY
R.C.S. : ANNECY 325 821 072 (58 B 107)

- ° -

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2022

[...]

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé d'imputer la perte de 25 068 784,86 euros en totalité au poste « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES
01.04.2019 au 31.03.2020	0 €
01.04.2020 au 31.03.2021	0 €
01.04.2021 au 31.03.2022	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

[...]

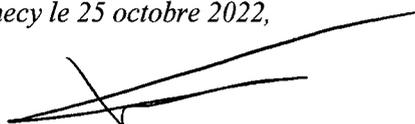
HUITIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente délibération pour accomplir ou faire accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés

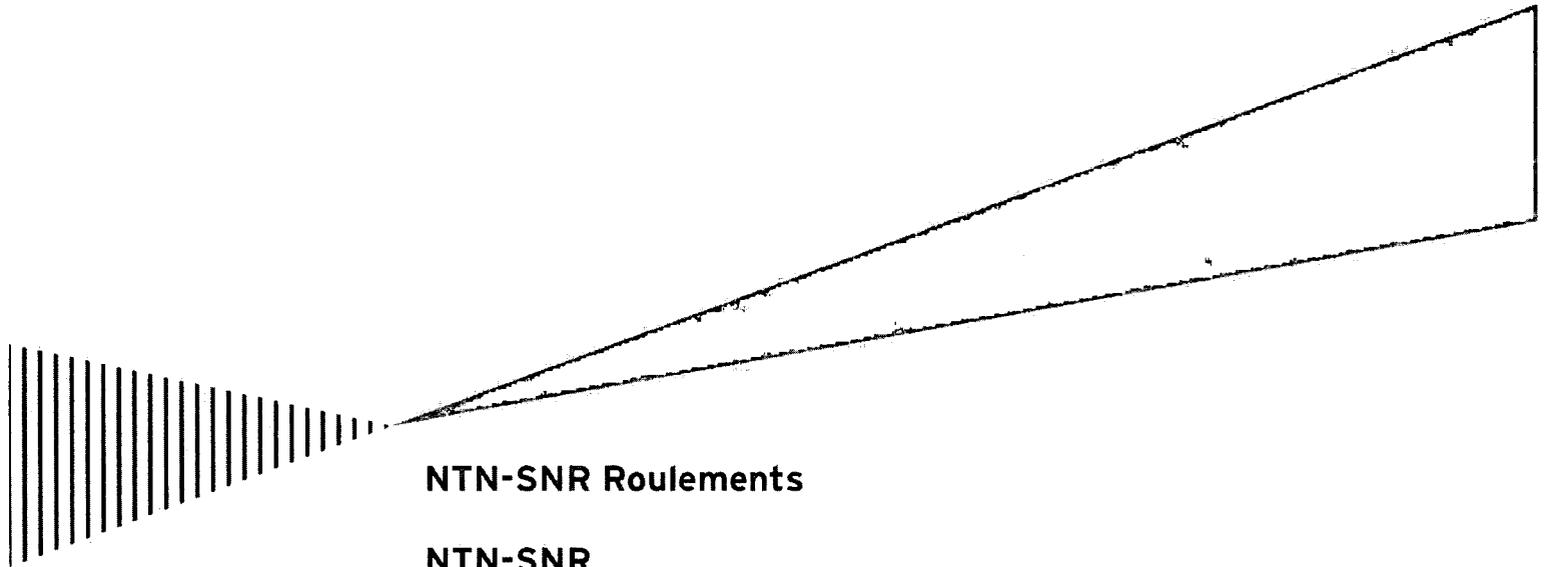
Extrait certifié conforme à l'original

Fait à Annecy le 25 octobre 2022,



Dominique LAVILLA

Directeur Général



NTN-SNR Roulements

NTN-SNR

Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

NTN-SNR Roulements NTN-SNR

Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société NTN-SNR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NTN-SNR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▣ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▣ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- ▶ La partie « Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union européenne » du paragraphe « 1. Litiges en cours » de la note II « Compléments d'informations » de l'annexe aux comptes annuels en ce qui concerne le litige en cours avec des sociétés du groupe Renault ;
- ▶ L'impact de l'application de la recommandation de l'Autorité des normes comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, exposée dans le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de la note I « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Votre société constitue des provisions et des charges à payer pour couvrir des sorties de ressources futures tel qu'exposé dans les parties I. « Règles et méthodes comptables » et II. « Complément d'informations » dans les notes 1. « Immobilisations corporelles », 2. « Immobilisations financières » et 4. « Etat des provisions » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour.
- ▶ Votre société procède à un test de dépréciation des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans la partie II. « Complément d'informations » dans la note 2. « Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié que cette note de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons également apprécié le caractère pertinent de ces estimations.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

▣ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

▣ Déclaration de performance extra-financière

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

▣ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 22 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Perlier'.

Nicolas Perlier

euro

	FY21			FY20
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	15 397,35	15 397,35	-	-
sous-total	15 397,35	15 397,35	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 815 210,34	2 424 828,00	4 390 382,34	4 440 253,52
Constructions	47 977 163,89	33 422 811,08	14 554 352,81	15 151 664,91
Install. Techniques, matériel et outillage	321 510 215,82	273 975 772,38	47 534 443,44	55 354 111,15
Autres	26 332 019,42	23 096 361,81	3 235 657,61	4 158 751,98
Immobilisations corporelles en cours	15 171 398,37		15 171 398,37	14 739 009,36
Avances et acomptes	1 496 968,30		1 496 968,30	60 500,00
sous-total	419 302 976,14	332 919 773,27	86 383 202,87	93 904 290,92
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	68 592 410,52	16 607 000,00	51 985 410,52	47 685 410,52
Créances rattachées à des participations LT	52 447 866,81		52 447 866,81	54 267 866,81
Autres titres immobilisés	-		-	-
Autres immobilisations financières	7 510 540,78		7 510 540,78	7 163 812,23
sous-total	128 550 818,11	16 607 000,00	111 943 818,11	109 117 089,56
ACTIF IMMOBILISE	547 869 191,60	349 542 170,62	198 327 020,98	203 021 380,48
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnements	17 689 803,80	1 731 430,85	15 958 372,95	12 225 309,19
En-cours de production	58 180 262,63	4 344 877,46	53 835 385,17	56 987 916,21
Produits finis	45 460 598,25	3 182 313,80	42 278 284,45	39 294 192,88
Marchandises	83 783 083,34	6 056 678,61	77 726 404,73	69 569 768,04
sous-total	205 113 748,02	15 315 300,72	189 798 447,30	178 077 186,32
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	153 947 919,98	1 809 045,73	152 138 874,25	164 411 052,94
Acomptes versés aux fournisseurs	340 906,68		340 906,68	85 765,38
Autres	63 238 374,71	2 589 821,45	60 648 553,26	54 621 969,30
sous-total	217 527 201,37	4 398 867,18	213 128 334,19	219 118 787,62
VALEURS DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	12 018 405,33	-	12 018 405,33	11 359 324,45
ACTIF CIRCULANT	434 659 354,72	19 714 167,90	414 945 186,82	408 555 298,39
CHARGES CONSTANTES D'AVANCE	1 086 104,44	-	1 086 104,44	1 003 967,76
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION	627 000,00	-	627 000,00	26 000,00
TOTAL ACTIF	984 241 650,76	369 256 338,52	614 985 312,24	612 606 646,63

NTN-SNR ROULEMENTS
BILAN PASSIF

euro

	FY21	FY20
CAPITAUX PROPRES		
Capital	123 599 542,00	123 599 542,00
Prime de fusion	19 755 416,54	19 755 416,54
Ecart de réévaluation	2 884 408,11	2 884 408,11
Réserve légale	3 310 532,30	3 310 532,30
Réserves réglementées	208 205,16	208 205,16
Autres réserves	1 699 049,13	1 699 049,13
Report à nouveau	19 505 449,41	12 832 217,50
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	25 068 784,86	8 199 231,91
Subventions d'investissement	682 477,83	100 000,00
Provisions réglementées	35 033 888,44	39 554 780,36
sous total	142 599 285,24	170 080 484,19
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 630 000,00	2 678 000,00
Provisions pour charges	12 996 000,00	17 033 000,00
sous total	15 626 000,00	19 711 000,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établis. de crédit	103 989 864,17	120 760 225,31
Emprunts et dettes financières divers	108 343 080,00	94 243 707,00
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Avances & acompt. Reçus sur commandes en cours	9 617 034,17	8 200 189,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 740 951,90	118 715 050,26
Dettes fiscales et sociales	49 619 500,58	50 771 342,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.	3 372 000,00	2 134 000,00
Autres dettes	41 252 930,18	25 974 553,33
sous total	455 935 361,00	420 799 068,15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	457 666,00	1 750 094,29
ECART DE CONVERSION	367 000,00	266 000,00
TOTAL PASSIF	614 985 312,24	612 606 646,63

NTN-SNR ROULEMENTS . COMPTE DE RESULTAT 31 MARS 2022

(en euros)	FY21	FY20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'Affaires net	702 238 128,11	656 823 080,00
Variation de la production stockée	365 939,28	-1 427 893,12
Production immobilisée	1 240 815,35	972 354,39
Subvention d'exploitation	872 786,37	396 000,34
Reprises sur provisions	4 266 461,90	4 986 657,62
Autres produits	3 246 748,78	3 215 679,50
	712 230 879,79	664 965 878,73
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	408 154 610,38	340 645 200,42
Variation de stocks	-12 401 041,31	25 116 748,65
Autres achats et charges externes	177 041 913,33	149 185 134,10
Impôts, taxes et versements assimilés	12 275 932,43	12 894 792,23
Salaires et traitements	93 352 627,64	83 309 319,56
Charges sociales	34 745 751,07	30 782 585,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations	17 063 795,86	18 871 097,72
Dotations aux provisions sur immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 694 697,00	3 970 068,65
Dotations aux provisions pour risques et charges	940 300,00	1 379 600,00
Autres charges	1 609 762,37	2 054 117,47
	735 478 348,77	668 208 664,14
1/ RESULTAT D'EXPLOITATION	-23 247 468,98	-3 242 785,41

NTN-SNR ROULEMENTS . COMPTE DE RESULTAT 31 MARS 2022

(en euros)	FY21	FY20
PRODUITS FINANCIERS		
Participation et valeurs mobilières	1 056 129,05	2 506 026,17
Autres intérêts et produits assimilés	72 772,69	73 945,62
Reprises sur provisions	7 316 000,00	83 000,00
Différences positives de change	0,00	664 669,94
	8 444 901,74	3 327 641,73
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	3 016 000,00	10 012 000,00
Intérêts et charges assimilées	1 558 870,19	1 749 955,09
Différences négatives de change	629 869,19	596 825,04
Autres charges financières	0,00	0,00
	5 204 739,38	12 358 780,13
2/ RESULTAT FINANCIER	3 240 162,36	-9 031 138,40
3/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	-20 007 306,62	-12 273 923,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0,00	10 722,84
Sur opérations de capital	3 586 885,57	1 618 750,27
Quote-part des subventions virées aux résultats	5 482,17	
Reprises sur provisions règlementées	8 173 376,15	8 316 785,90
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 781 149,96	2 448 528,00
Reprises sur dépréciations des immobilisations		
	13 546 893,85	12 394 787,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 221 175,46	2 638 047,22
Sur opérations en capital	3 496 168,61	1 537 618,14
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	492 318,08	34 080,58
Dotations aux provisions règlementées	3 652 484,23	5 020 322,88
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00
	19 862 146,38	9 230 068,82
4/ RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 315 252,53	3 164 718,19
5/ PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION		
6/ IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 253 774,29	-909 973,71
7/ BENEFICE (3+4-5-6)	-25 068 784,86	-8 199 231,91

ANNEXE

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

INTRODUCTION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux principes comptables applicables en France selon le règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 21 juillet 2022

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements sont calculés sur une durée de vie de 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique ou au coût réévalué de 1959 et de 1976.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations :

- Bâtiments et agencements : sur 25 ans,
- Installations techniques, matériels et outillages : sur 4 et 5 ans pour les matériels spécifiques, et 10, 15 et 20 ans pour les matériels non spécifiques,
- Autres : sur 4 à 6 ans.

Un amortissement fiscal est calculé suivant le mode dégressif (pour les biens éligibles à ce mode d'amortissement) et sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale.

Depuis 2004, la différence entre les amortissements économiques et les amortissements fiscaux est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Ces indices de perte de valeur peuvent être externes ou internes.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté, un test de dépréciation est réalisé, consistant à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur actuelle.

Cette dernière résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage des immobilisations concernées.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ramener les valeurs comptables des immobilisations concernées à leurs valeurs actuelles, dans le cas où celles-ci sont inférieures aux valeurs nettes comptables (VNC).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée 1976.

Lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'inventaire est déterminée soit sur la base de l'actif net (social ou consolidé) de la filiale à la date de clôture, soit sur la base de la valeur d'utilité qui correspond notamment à la somme des flux de trésorerie futurs attendus.

Les autres immobilisations financières (cautions, dépôts, investissement prêt 1% logement...) sont valorisées à leur coût historique.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts de revient calculés selon la méthode « premier entré – premier sorti », correspondent au coût d'acquisition ou au coût de production majoré des charges directes et indirectes de production ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication.

Les produits finis du négoce sont évalués sur la méthode du PMP.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir tous risques afférents aux produits obsolètes et à rotation lente. De même lorsque le prix de vente des produits finis est inférieur au coût de revient, une provision est constituée sur les produits finis en stock et sur les en-cours correspondants.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont inscrites au bilan lorsque les produits sont certains.

Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées aux cours du 31 mars, et la différence comptabilisée en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru est constituée sur chacune d'elle une provision pour dépréciation.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées, le cas échéant, pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

Le personnel parti en retraite anticipée avant le 01.04.1983, et non pris en charge par la Sécurité Sociale au titre de l'inaptitude, bénéficie d'une rente complémentaire versée à vie par l'entreprise. Cette provision est actualisée chaque année en tenant compte des revalorisations applicables aux pensions et des décès pouvant intervenir.

Au moment du départ à la retraite, les salariés de NTN-SNR Roulements bénéficieront d'une Indemnité de Fin de Carrière dont le montant est déterminé par la convention collective de la Métallurgie (dont le barème a été modifié en 2010).

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux faite par le cabinet d'actuariat KPMG a été établie selon la méthode des « Unités de crédit projetés » et calculée sur la base d'hypothèses actuarielles déterminées en date de clôture dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	Au 31 mars 2022
Taux d'actualisation	2,00%
Taux de revalorisation des salaires et MDT	1,75%
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	Insee H/F 2009-2011
Taux de charges sociales	41,3%
Table de sortie	Taux de turnover annuel varie de 0 à 17%

Conformément à la loi portant sur la réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour NTN-SNR Roulements.

La variation exceptionnelle des écarts actuariels générés au cours de l'exercice a conduit à les comptabiliser en résultat exceptionnel (gain de 1 701 K€)

La modification de barème relative à la CCN Métallurgie des ingénieurs/cadres et des ouvriers/ETAM a été instaurée depuis le 21 juin 2010.

L'impact de la prise en compte des nouvelles indemnités de la CCN Métallurgie est une augmentation de l'engagement de 3 402 K€ au 1er juillet 2010 à amortir sur la durée restante du régime (soit environ 19 ans) sur les charges à venir.

Pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2021, la société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC ») n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Selon cette nouvelle approche :

- Les droits dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté consécutives,
- Les droits sont payables sous forme d'indemnité à la date du départ à la retraite uniquement.

L'impact de cette nouvelle interprétation passé dans les reports à nouveau est de +1 526K€.

Le premier amortissement intervient à partir du 1^{er} juillet 2010. Le solde d'engagement non comptabilisé à la clôture et figurant dans les engagements hors bilan au 31 mars 2022 s'élève à 1 302K€, soient des engagements de retraite provisionnés dans les comptes pour un montant total de 12 451 K€.

Le montant de la provision pour médailles du travail au 31 mars 2022 s'élève à 425 k€.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Litiges en cours

NTN-SNR ROULEMENTS est engagée dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de différends et litiges avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

- ***Dossier de droit de la concurrence au Brésil***

La filiale brésilienne NTN Rolamentos do Brasil et sa maison-mère NTN-SNR ROULEMENTS ont été mises en cause le 10 octobre 2014 par le Conselho Administrativo de Defesa Econômica (= CADE, l'autorité de la concurrence brésilienne) pour une prétendue participation à un cartel de fabricants de roulements sur le marché brésilien.

Le 31 mars 2021 le CADE a rendu son jugement et a décidé le classement de l'affaire contre NTN-SNR ROULEMENTS. Mais il a condamné NTN Rolamentos do Brasil pour entente par échange d'informations avec des concurrents dans le secteur de l'automobile et l'a sanctionnée par une amende de R\$ 9,318,311.31 (environ 1,392,559.41 €) qui a été payée le 5 mai 2021. Le Groupe NTN-SNR a décidé de ne pas former appel de cette décision qui est devenue définitive le 13 juillet 2021.

- ***Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne***

Le 15 mars 2019, quinze sociétés appartenant au groupe RENAULT ont assigné notamment NTN-SNR ROULEMENTS devant le Tribunal de commerce de Lyon. Elles réclament le paiement de dommages-intérêts valorisés provisoirement à 66,7 millions d'euros, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Les sociétés du groupe RENAULT ont dans un premier temps diminué leur demande à environ 32,5 millions d'euros lors du dépôt de leurs conclusions le 18 décembre 2020 avant de l'augmenter lors du dernier dépôt de leurs conclusions le 15 avril 2022 à 58,3 M€. La procédure suit son cours.

Il est difficile, à ce jour, d'indiquer l'issue de cette procédure et d'évaluer le risque financier. Ce risque a ainsi été qualifié de "passif éventuel" au sens des textes comptables en vigueur et, en conséquence, n'a pas été provisionné au 31 mars 2022.

Le 18 mars 2019, sept sociétés appartenant au groupe Fiat Chrysler ont assigné notamment NTN-SNR ROULEMENTS devant le Tribunal de commerce de Londres (Royaume-Uni). Elles réclament le paiement de dommages-intérêts, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Après plusieurs années de procédure devant les tribunaux de Londres, les parties ont conclu le 23 décembre 2021 un accord transactionnel mettant fin au litige. La quote-part du montant de ces accords affecté par NTN Corp. à NTN-SNR ROULEMENTS s'élève à 11M€ et a été comptabilisée en charges exceptionnelles.

En avril 2021, Jaguar Land Rover a notifié à NTN-SNR ROULEMENTS une assignation devant le Tribunal de Commerce de Londres en arguant d'un préjudice supérieur à 200.000 £ qui serait consécutif à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. L'assignation des autres sociétés du groupe NTN sanctionnées par la Commission Européenne devait suivre. Le 14 octobre 2021, les parties ont conclu un accord transactionnel mettant fin au litige et la quote-part du montant affecté à NTN-SNR s'élève à 182 000£.

2. Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions

Le groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note I) et le paragraphe sur les immobilisations corporelles. Les tests de dépréciations ont été conduits dans les conditions présentées ci-dessous et en tenant comptes des conséquences économiques liées à l'épidémie de COVID-19.

Un test de dépréciation global a été effectué sur l'ensemble des immobilisations à la clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de la meilleure estimation des hypothèses d'activité et de résultats sur les prochaines années. Dans le contexte de la crise sanitaire et économique, la direction a adapté ses business plans et a retenu les principales hypothèses suivantes :

- **Hypothèses d'activité et de marché**
 - Poursuite de la croissance d'activité en FY22 avec un taux de 8,6%, puis 6,6% pour FY23 et stabilisation sur les années suivantes.
- **Hypothèses financières et actuarielles :**
 - Taux de WACC : 8% (*)
 - Taux de croissance long-terme du chiffre d'affaires : 2%

(*) Le WACC a été déterminé au niveau du Groupe NTN. Ce taux tient compte des caractéristiques propres en termes de financement, d'endettement et de prime de risque du marché du groupe NTN. A noter également que NTN-SNR a de nombreux liens financiers opérationnels avec le groupe et s'inscrit dans une stratégie industrielle et commerciale globale. La prise en compte d'un WACC sectoriel pour des entités qui n'auraient pas les mêmes caractéristiques que NTN-SNR (dépendance vis-à-vis d'un groupe japonais notamment), et ce sans modification des flux de trésorerie futurs, aurait conduit à déterminer une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sensitivity Analysis

		EBITDA margin rate target (% Sales)				
		6,0%	7,0%	8,0%	9,0%	10,0%
WACC	6,0%	101,0	239,1	377,1	515,2	653,3
	7,0%	8,9	114,8	220,6	326,5	432,4
	8,0%	(52,8)	31,8	116,4	201,1	285,7
	9,0%	(97,0)	(27,5)	42,1	111,7	181,3
	10,0%	(130,4)	(72,0)	(13,5)	44,9	103,4
	7,0%					

3. Projet de réorganisation industrielle

Dans le cadre de son projet de réorganisation industrielle, NTN-SNR ROULEMENTS a signé une promesse synallagmatique de vente en date du 17 juin 2020 avec COGEDIM SAVOIES-LEMAN pour la cession partielle d'une partie de son site sis au 1 rue des Usines à Annecy.

La cession partielle prend la forme de ventes phasées de parcelles. Elle demeure incertaine car les cessions successives sont soumises à la levée préalable de conditions suspensives. Les informations contenues dans la promesse synallagmatique de vente sont confidentielles.

À la suite du changement de majorité politique de la Ville d'Annecy, celle-ci a souhaité disposer d'un temps d'échanges avec NTN-SNR et COGEDIM SAVOIE-LEMAN qui a abouti à des modifications du projet immobilier initialement convenu. Une promesse synallagmatique de vente amendée a ensuite été signée par les parties en date du 9 décembre 2021.

Au 31 mars 2022, la levée des conditions suspensives est en cours de mise en œuvre.

4. Conflit russo-ukrainien

Le chiffre d'affaires généré sur la zone Russie-Ukraine représente moins de 5,1% du chiffre d'affaires et la valeur nette des créances clients représentent moins de 1,6% du total des créances.

Une cellule de crise avec analyses des sanctions contre la Russie et Biélorussie a été mise en place. Les expéditions à destination de ces pays ont été stoppées afin de nous mettre en conformité avec les sanctions européennes.

Chaque demande de décaissement ou de nouvelle livraison fait l'objet d'une validation par les services compliance, douanier et financier.

A fin mars 2022, concernant l'actif, l'entreprise n'a pas constitué de dépréciation des créances des clients situés dans les pays sanctionnés car nous estimons que ces créances seront soit recouvrées, soit couvertes par notre assureur crédit.

5. Crise sanitaire

Dans le contexte de la crise liée au COVID-19, l'entreprise a mis en place des mesures permettant d'assurer la protection des salariés en respectant strictement les conditions sanitaires préconisées (télétravail, distanciation, protection individuelles, nettoyage renforcé, ...). La mise en place de ces mesures a permis de reprendre l'activité pour suivre la demande de nos clients. L'activité automobile a également été impacté par les vagues pandémiques et les pénuries de semi-conducteurs.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

Note 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeur brute (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat° ou Virement	Diminution par virement	Diminution par cession Ou rebut	Fin d'exercice
Terrains	6 815				6 815
Constructions	47 553	424			47 977
Instal. techniques	325 287	5 836		7 928	323 195
Autres immo.	24 108	1 211		671	24 648
En cours	14 739	11 398	7 470	3 496	15 171
Avances	61	1 497	61		1 497
TOTAL	418 563	20 366	7 531	12 095	419 303

Amortissements (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution et reclass.	+Déprécia° -Reprise	Fin d'exercice
Terrains	2 374,95	50			2 425
Constructions	32 401,86	1 021			33 423
Instal. techniques	268 248,25	13 936	7 928		274 256
Dep. instal. tech.	69			423	492
Dep. Cess. Outil	1 061			(667)	394
Autres immo.	20 504,16	2 098	671		21 931
TOTAL	324 659	17 104	8 599	-245	332 920

Une dépréciation à 100% sur les machines en dépôt non utilisées est constatée à chaque clôture d'exercice. L'évolution se présente comme suit :

FY21	Val brute 03/22	VNC 03/22	taux impairment 03/22	Base impairment 03/22	Prov impairment 03/22
Machines en dépôt avec VNC non nulle	758	492	100%	492	492
TOTAL	758	492	1	492	492

	Prov impairment au 31/03/21	Dotation	Reprise	virement poste à poste	Prov impairment au 31/03/22
Machines en dépôt	69	452	29		492
TOTAL	69	452	29	0	492

Note 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations figurent au bilan pour une valeur nette (en milliers d'euros) :

Mars 2021 de	47 685
Mars 2022 de	51 985

La variation soit + 4 300 K€ s'explique par :

- La reprise de dépréciation des titres NTN-SNR Iberica pour + 98 K€
- La reprise de dépréciation des titres NTN-SNR Rulmenti pour + 468 K€
- La reprise de dépréciation des titres NTN Rolamentos do Brasil LTDA pour +6 750 K€
- La dépréciation des titres ICSA pour - 2 617K€
- La dépréciation des titres NTN-SNR Maroc pour - 399 K€

Le montant net des participations de ces filiales a été ajusté :

- à la quote-part de situation nette sociale détenue pour NTN SNR Iberica, NTN-SNR Rulmenti,
- à la quote-part de situation nette retenue en consolidation car elle comprend la revalorisation de la situation nette effectuée en FY10 pour ICSA.
- en appréciant la situation nette convertie au taux de change en vigueur au 31/03/2022 (impact Brésil)

**Note 3 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

(en milliers d'euros)	Montant au 31.03.2021	Affectation du résultat 03/21	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31.03.2022
Capital	123 600				123 600
Prime de fusion	19 755				19 755
Ecart de réévaluation	2 884				2 884
Réserve légale	3 311				3 311
Réserves réglementées	208				208
Réserve générale	1 699				1 699
Report à nouveau	(12 832)	(8 199)	1 526		(19 505)
Résultat	(8 199)	8 199	(25 069)		(25 069)
Subventions d'investissements	100		582		682
Provisions réglementées :					
- prov. pour investissements	0				0
- Amortissements dérogatoires	39 555		3 652	8 173	35 034
TOTAL	170 080	0	(19 309)	8 173	142 599

Note 4 : ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Montant au 31.03.21	Dotations de l'exercice	Reprise avec conso°	Reprise sans conso°	Montant au 31.03.22
<u>Provis. Réglementées</u>					
Prov pour investissements	0				0
Amort. dérogatoires	39 555	3 652		8 173	35 034
<i>Total</i>	<i>39 554</i>	<i>3 652</i>	<i>0</i>	<i>8 173</i>	<i>35 034</i>
<u>Prov. pour risque et charges</u>					
- Risque dépollution	125		5		120
- Litiges Clients	1 500	119	500		1 119
- Litiges et prov sociales	449	170	378		241
- Garantie Clients	703	24	84		643
- Retraites	16 413			3 962	12 451
- Médaille du travail	495		70		425
- Change	26	627	26		627
<i>Total</i>	<i>19 711</i>	<i>940</i>	<i>1 063</i>	<i>3 962</i>	<i>15 626</i>
<u>Prov. pour dépréciation</u>					
- Immo corporelles	1 130	452	696		886
- Titres de participation	20 907	3 016	7 316		16 607
- Stocks	14 270	2 212	1 167		15 315
- Clients	1 961	483	635		1 809
- Compte courant	0				0
- Débiteurs divers	2 641		52		2 589
<i>Total</i>	<i>40 909</i>	<i>6 163</i>	<i>9 866</i>	<i>0</i>	<i>37 206</i>
<u>TOTAL</u>	100 174	10 755	10 929	12 135	87 866
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	3 635 3 016 4 104	3 584 7 316 29	0 12 135	

Note 5 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il comprend :

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
Etablissement de Crédit		
- Emprunt moyen terme	120 698	73 271
- Crédits court terme billets à ordre	20 000	95 000
- Comptes bancaires et caisses	59 339	35 273
- Intérêts courus non échus	278	101
<i>Total</i>	<i>200 315</i>	<i>203 645</i>
Autres		
- Autres emprunts à long et moyen terme	0	0
- Intérêts courus non échus		
<i>Total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL GENERAL	200 315	203 645

En février 2015, NTN-SNR Roulements a décidé d'étendre la centralisation de trésorerie à certaines de ses filiales européennes.

Ainsi l'endettement financier net de NTN-SNR Roulements présenté ci-dessus comprend l'endettement ou les disponibilités des filiales concernées par la centralisation de trésorerie (à savoir : SNR Cévennes, NTN-SNR Italia, NTN-SNR Iberica, ICSA, SNR Walzlager, et SNR Rulmenti) selon les positions suivantes :

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
Endettement		
- ICSA	14 769	9 746
- SNR Cévennes	25 669	21 522
- SNR RULMENTI	1 418	
<i>Total</i>	<i>41 856</i>	<i>31 268</i>
Disponibilités		
- NTN-SNR ITALIA	2 011	2 082
- NTN-SNR IBERICA	1 078	825
- SNR WALZLAGER	7 595	6 121
- SNR RULMENTI	0	501
- ICSA		
<i>Total</i>	<i>10 684</i>	<i>9 529</i>
TOTAL ENDETTEMENT NET	31 172	21 739

En contrepartie, il figure au 31/03/2022 dans le poste autres créances les comptes courants débiteurs cash pool des filiales pour 41 856 K€ contre 31 268 K€ au 31/03/2021 et dans le poste des autres dettes les comptes courants créditeurs cash pool des filiales pour 10 684 K€ contre 9 529 K€ au 31/03/2021.

Le financement de NTN-SNR Roulements s'effectue de la manière suivante :

Banque	Type	En-cours autorisé en M€	Position au 31 mars 2022 en M€	Disponible en M€
BNP	Découvert	20,0	19,6	0,4
BTMU	Découvert	95,0	40,0	55,0
Société Générale	Découvert	1,0	0,0	1,0
Mizuho	Billet de trésorerie	45,0	20,0	25,0
NTN Corp	Emprunt MT	88,0	88,0	0,0
BTMU	Emprunt	19,4	19,4	0,0
Mizuho	Emprunt	13,3	13,3	0,0
	Total	281,7	200,3	81,4

La société a souscrit en décembre 2021 un emprunt :

- Emprunt sur 3 ans de 88 M€ remboursement in fine auprès de NTN Corp le 13 décembre 2021. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,825%. Cet emprunt est in fine.

La société a souscrit en 2017 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 70 M€ auprès de la BTMU le 20 juillet 2017, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juillet 2019. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,75%.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 12 septembre 2017, la 1^{ère} échéance de remboursement le 12 décembre 2019. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,78%.

La société a souscrit en 2018 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la BTMU le 18 juin 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juin 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,80%.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 24 août 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 30 novembre 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,849%.

Note 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Le calendrier de remboursement des emprunts long et moyen terme est le suivant :

(en milliers d'euros)	
mars-23	26 465
postérieur	94 233
	120 698

Les échéances des autres créances et dettes sont généralement à moins d'un an.

Le montant des effets à payer au 31 mars 2022 s'élève à 4 013 K€

Le montant des effets à recevoir au 31 mars 2022 s'élève à 1 039 K€

Note 7 : ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNANT LE GROUPE NTN, LES FILIALES ET PARTICIPATIONS NTN-SNR

	(en milliers d'euros)
- <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
- Filiales et participations	68 592
- Prêts rattachés à participations	52 448
- <u>CREANCES</u>	
- Créances clients	25 227
- Autres créances	42 602
- <u>DETTES</u>	
- Emprunts et dettes financières	88 000
- Dettes fournisseurs	55 240
- Autres dettes	34 375
- <u>CHARGES FINANCIERES</u>	127
- <u>PRODUITS FINANCIERS</u>	1 056

Note 8 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2022, le capital social s'élève à la somme de 123 599 542 euros divisé en 8 104 888 actions.

Ces actions sont détenues par :

- NTN Corporation à Osaka (Japon) pour 8 104 878 actions
- Administrateurs divers pour 10 actions

La valeur nominale de l'action s'élève à 15,25 Euros.

Note 9 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il figure au passif du bilan des produits constatés d'avance pour 458K€ correspondant au retraitement du chiffre d'affaires lié aux incoterms pour 295 K€ et à des avances de subvention d'exploitation pour des projets de recherche et de formation pour 163 K€.

Note 10 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
Négoce de roulements	257 194	187 450
Fabrication de roulements	435 098	442 006
Autres activités	9 946	27 367
TOTAL	702 238	656 823
Dont exportation	517 204	431 224

Note 11 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
<u>Engagements reçus</u>		
Autres avals et cautions	1 497	61
Stocks en consignation fournisseurs	11 561	11 043
TOTAL	13 058	11 104
<u>Engagements donnés</u>		
Garanties données aux clients ou fournisseurs	266	318
Caution Douanes	750	750
Reste dû sur commandes d'immobilisations	1 455	61
Stocks en consignation fournisseurs	11 561	11 043
Engagement retraite non comptabilisé (impact modification CCN Métallurgie 2010)	1 302	1 478
TOTAL	15 334	13 650

Le groupe dispose d'un droit de tirage complémentaire d'environ 81,4 M€ en billets de trésorerie et en découverts bancaires. Ces engagements reçus permettent d'honorer les échéances à court moyen terme.

Engagements financiers sur contrats de couverture de devises

Dans le cadre des ventes réalisées en devise mais compte-tenu du contexte en Ukraine, NTN-SNR n'a pas souscrit de contrat de vente à terme de devise lui permettant de gérer son exposition au risque de change au 31 mars 2022.

Note 12 : INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
Résultat de l'exercice net	(25 069)	(8 199)
Impôt Sociétés	(1 254)	(910)
Résultat avant impôts	(26 323)	(9 109)
Variation des provisions réglementées	(4 521)	(3 297)
Résultats hors évaluations fiscales dérogatoires Et avant impôts	(30 844)	(12 406)

Note 13 : SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	03/2022		03/2021	
	Base	IS 27,5%	Base	IS 27,5%
<u>Accroissement de la dette future d'impôts :</u>				
Amortissements dérogatoires	35034	9634	39554	10877
<u>Allègements de la dette future d'impôts :</u>				
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	12 451	3 424	16 413	4 514

Note 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de - 6 315 K€ se présente comme suit :

Nature (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Résultat
Sorties d'Actifs			82
Valeur nette comptable et prix de cession	3 496	3 587	
Amortissements exceptionnels	9	0	
Provisions réglementées			4 521
Amortissements dérogatoires	3 652	8 173	
Autres			(10 918)
Pénalités logistique Clients	175		
Prov retraite ecart actuariel		1 701	
Accord transactionnel tiers	11 064	52	
Amortissement excep. sur immo dépréciées	31		
Provision dépréciation immo. corporelles	452	29	
Litige qualité client	602		
Pénalités divers	381		
Quote part Subventions virés au résultat		5	
Divers		0	
Total	19 862	13 547	(6 315)

Note 15 : IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Exceptionnel
Résultat avant impôt et participation	(26 323)	(20 007)	(6 315)
Impôt sur les Sociétés	1 254	1 254	
Résultat après impôt et avant participation	(25 069)	(18 753)	(6 315)
Participation des salariés	0		
Résultat de l'exercice	(25 069)		

Note 16 : EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	
	mars-22	mars-21
Cadres	516	497
E.T.A.M.	632	664
Ouvriers	1 316	1 433
TOTAL	2 464	2 594

Ces données correspondent à l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du Code du Commerce (moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable liés à l'entreprise par un contrat de travail).

Note 17 : INTEGRATION FISCALE

Par une option en date du 9 novembre 2007, la société SNR ROULEMENTS s'est placée pour une période de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, sous le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, la société NTN-SNR ROULEMENTS s'est rendue redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement 95% au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membre de ce groupe.

Les conditions légales d'éligibilité du régime étant respectées par NTN-SNR ROULEMENTS et SNR CEVENNES, la filiale SNR CEVENNES a donné le 9 novembre 2007 son accord pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2008.

Au 31 mars 2022 le groupe fiscal a généré un déficit fiscal de – 35 734 k€ dont – 34 194 k€ pour NTN-SNR Roulements et – 1 540 k€ pour SNR Cévennes.

Les déficits fiscaux cumulés pour le groupe fiscal s'élèvent à 144 766 k€ au 31 mars 2022.

Note 18 : IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés dans les comptes du Groupe NTN par intégration globale depuis le 31 mars 2009. Les états financiers consolidés sont établis par la société tête de groupe à savoir NTN Corporation à Osaka (Japon). Ainsi, NTN-SNR Roulements est exempté de publication de comptes consolidés.

Les principaux agrégats financiers du groupe NTN-SNR au 31 mars 2022 en normes J-GAAP sont les suivants :

(en milliers d'euros)	mars-22	mars-21
Actif immobilisé	206 199	220 733
Capitaux propres	181 301	216 175
Chiffre d'affaires	752 836	694 026
Résultat de l'exercice	-34 874	-15 905
Effectif à la clôture	4 128	4 341

Note 19 : ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	03/2022	03/2021
<u>Charges à payer</u>		
Fournisseurs, factures non parvenues	39 397	26 663
Clients, avoirs à établir	6 708	7 605
Personnel	26 848	26 663
Charges sociales	9 942	9 891
Charges fiscales	4 654	6 101
Commissions agents	6 686	3 012
Accord litige client/fourn	10 926	529
Intérêts financiers	278	106
Total charges à payer	105 439	80 570
<u>Produits à recevoir</u>		
Fournisseurs, avoir à recevoir	180	139
Clients facture à établir		
Personnel	7	44
Fiscal		
Remboursement divers à recevoir	1	479
Produits financiers	0	5
Total produits à recevoir	188	667

Note 20 : TABLEAU DES DEPENSES ENVIRONNEMENTALES VENTILEES PAR TYPES D' ACTIONS

Charges classées par types d'actions	Variation des provisions pour risques et charges environnementaux					Dépenses d'exploitation	Investissem.	Total des dépenses environnementales au 31/03/22	
	Solde au 01/04/21	Dotations	Reprises de prov. Utilisées	Reprises de prov. non utilisées	Autres	Soldes au 31/03/22	Charges non provisionnées		Dépenses capitalisées
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pré-traitement, traitement et élimination	125 000			5 000		120 000	106 425	-	101 425
Mesure et contrôle	-					-	312 443	-	312 443
Recyclage, valorisation	-					-	791 602	-	791 602
Prévention des pollutions	-					-	661 389	303 000	964 389
Totaux	125 000	-	-	5 000	-	120 000	1 871 859	303 000	2 169 859

(9) = 2 - 4 + 7 + 8 = dépenses environnementales comptabilisées

Compte tenu de la nature de son activité, la Société porte une attention particulière aux risques de pollution, notamment vis-à-vis des riverains et des tiers. Les audits internes pilotés par le Département Qualité et Environnement avec des auditeurs NTN-SNR ont été complétés par des visites de l'administration (DRIRE). Les obligations de réalisation de travaux reconnues dans ce cadre ont été provisionnées.

Note 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération allouée aux organes de Direction et de Surveillance s'est élevée à 1 537 054 € au titre du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Note 22 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élèvent à 339K€ dont 339K€ au titre du contrôle légal des comptes annuels.

Note 23 : ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES, DETTES ET COMPTES EN MONNAIE ETRANGERE

Nature des écarts (en milliers d'euros)	Actif perte latente	Ecarts compensés par des couvertures de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Créances d'exploitation	603		603	306
Dettes d'exploitation	24		24	61
Banque				
TOTAL	627		627	367

Note 24 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Il figure à l'actif du bilan des charges constatées d'avance pour 10 926 K€ correspondant à des charges des litiges dont la période de référence cours au-delà du 31 Mars 2022, à étaler sur le prochain exercice comptable.

Note 25 : TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 26 : TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2022 (voir tableau page suivante).

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2022

SOCIETES	Quote-part du capital détenu en %	M O N N A I E L O C A L E					1 0 0 0 E U R					
		UNITE MONETAIRE (1000)	CAPITAL	RESERVES AVANT AFFECTATION	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DE L'EXERCICE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DETENUS			Prêts avances consentis par SNR (P)	Dividendes encaissés par NTN-SNR au cours de l'exercice	
							BRUTE	NETTE	Dont réévaluation 1976			Cautions et avals fournis par SNR (C)
FILIALES												
SNR CEVENNES S.A.	100,00	EUR	763	-13 278	35 160	-255	1 055	1 055	292	25 669 (P)		
Sociétés étrangères :												
NTN-SNR IBERICA	100,00	EUR	301	746	1 455	98	2 014	1 145				
SNR WALZLAGER GmbH	100,00	EUR	1 700	19 858	56 856	2 138	4 915	4 915				428
NTN DO BRASIL Ltda	100,00	BRL	25 000	14 401	222 882	27 364	14 508	12 594		10 710 (P)		
NTN-SNR ITALIA S.p.A.	100,00	EUR	520	728	3 648	189	1 161	1 161				120
NTN-SNR MAROC S.A.	99,89	MAD	2 850	707	4 578	-8 389	399	0		16 (P)		
NTN-SNR RULMENTI	100,00	RON	100 500	13 671	146 811	2 819	25 549	21 519		41 738 (P)		
NTN-SNR POLSKA clôture du 31 mars 2021	100,00	PLN	223	1 188	3 283	258	55	55				50
NTN-SNR Rus LLC clôture au 31 décembre 2021	100,00	RUB	2 000	34 606	92 125	3 643	43	43				
ICSA (Italie)	100,00	EUR	13 291	972	23 304	-2 618	18 891	9 496		14 865 (P)		
Total sociétés étrangères							67 535	50 928	0			
TOTAL FILIALES							68 590	51 983	292	92 998 (P)		598
PARTICIPATIONS												
TOTAL PARTICIPATIONS							0	0	0	0		0
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS							68 590	51 983	292	92 998 (P)		598